

RAIDISSEURS CONTINUS (STRONGBACK)

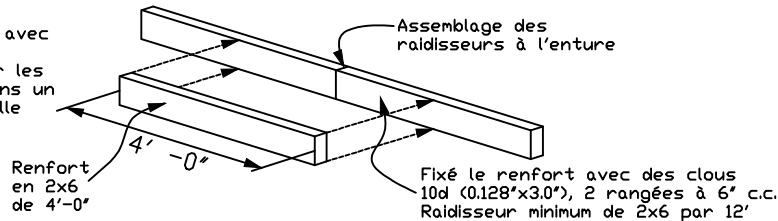
STRBRIBR1014

rev
by
- nov 2021
- MB



Markham, ON / Coquitlam, BC / Gatineau, QC

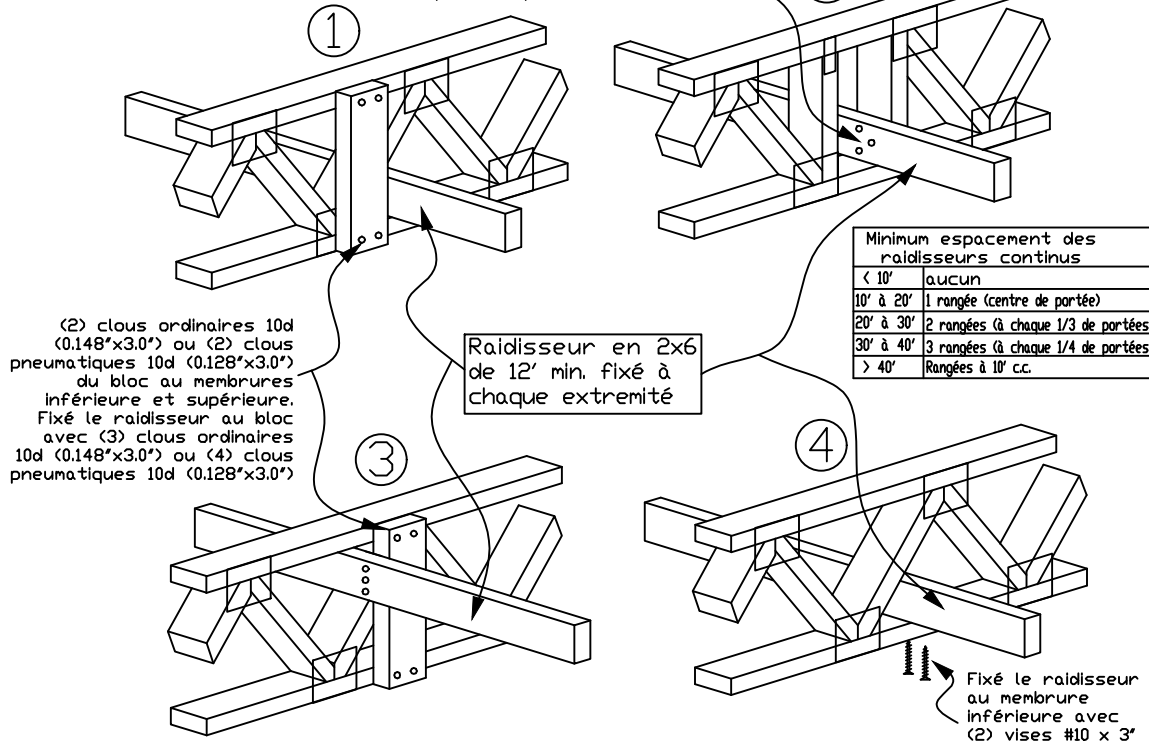
Note: Au lieu de fixé avec un renfort tel que démontrer, chevaucher les raidisseurs sur au moins un espacement de poutrelle



DÉTAIL DES RAIDISSEURS CONTINUS À L'ENTURE

NOTE: Détails 1 et 2 sont recommandés pour fixer les raidisseurs

Fixé le raidisseur au membre d'âme avec
(3) clous ordinaires 10d (0.148" x 3.0") ou
(4) clous pneumatiques 10d (0.128" x 3.0")



Alternatives pour fixer les raidisseurs continus

- ▶ Tous les bloc d'assemblages sont minimums 2x4 en bois débité classé par contrainte.
- ▶ Tous les raidisseurs continus sont minimums 2x6 en bois débité classé par contrainte.
- ▶ Les raidisseurs continus contribuent à assurer le partage des charges entre les poutrelles pour augmenter la rigidité globale du système de plancher. Les raidisseurs continus tel que décrits dans les détails à gauche sont recommandés en 2x6 (minimum) à 10' -0" c.c. (maximum).
- ▶ Les liens continus et les raidisseurs continus sont parfois utilisés d'une façon interchangeable par erreur, mais les deux ont des fonctions différentes. Les liens continus sont requis pour la performance structurale d'un système de plancher ou toiture et sont spécifiés sur les dessins de calculs pour chaque ferme comme composante individuelle. Les raidisseurs continus (et les entretoise) sont recommandés pour améliorer considérablement la performance face aux vibrations pour un système de poutrelles. En plus de partager des charges avec des poutrelles adjacentes, les raidisseurs continus servent à réduire le rebondissement ou vibration résiduelle causés par des charges ponctuelles qui sont mobiles, tel que des pas.

Les raidisseurs continus sont fortement recommandés par Alpine alors que la performance de tous les systèmes de plancher est améliorée après leurs installations.

Pour plus d'information sur les raidisseurs continus, voir le BCSI-B7C (Building Component Safety Information).

www.alpineitw.com

CCMC #12182-L, 12802-L, 13124-L

Attention Les Fermes de toits requièrent une attention particulière lors de la fabrication, manutention, transport, installation et contreventement. Voir BCSI-B7C (Handling, installing, restraining and bracing), publié conjointement par TPIC, TPIC et SBCA, et disponible à www.sbcindustry.com/bcsi-canada pour les règles d'art avant de commencer les pratiques d'assemblage. Sauf indication au contraire, la membrure supérieure sera fixée à un système de diaphragme en panneaux structuraux et la membrure inférieure sera fixée à un plafond rigide. ***Important*** Une copie de ces dessins d'atelier doit être remis au responsable de l'installation des Fermes de toits. Alpine System Corporation n'est pas responsable de toutes déviations aux dessins d'atelier ou au non-respect du TPIC lors de la fabrication, manutention, transport, installation et contreventement. Les dessins doivent respecter le CSA 086, OBC et le TPIC. Les connecteurs Alpine sont fait d'acier galvanisé 200 ASTM A653 (G40) à moins indications contraire. Les connecteurs doivent être fixés sur chaque face de la Ferme à moins d'indication contraire. Positionner les connecteurs d'après le détail 100 A-2. L'application du sceau sur ce dessin d'atelier par un ingénieur membre de l'ordre de la région de construction du projet est garant seulement du design de la ferme et composantes indiquées sur ce dessin d'atelier. L'intégration et l'utilisation de cette composante dans une charpente de toit est, pour tout type d'édifice, la responsabilité du concepteur de l'édifice. Voir les règles de calculs TPIC.